

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 22 février 1988

LETTRE DU 22 FÉVRIER 1988

Chères Collègues et chers Collègues,

La vie apporte aux individus et aux collectivités sa gerbe de jours heureux et de bonnes nouvelles et sa moisson, trop souvent abondante, de peine et de deuils. C'est ainsi que l'APRUM a appris avec tristesse le décès d'un collègue éminent le Père Louis-Marie Régis, o.p., survenu le 2 février dernier. Je vous invite à lire, dans le FORUM du 15 février, le bel hommage que lui rend notre collègue Vianney Décarie, Vice-président de l'Association.

La première Causerie-APRUM a été un grand succès. Notre collègue, le professeur Roger Comtois, a facilement retenu l'attention de près de 30 personnes avec son exposé intitulé « Testaments et libéralités ». Grand merci Maître Comtois ! Une seconde Causerie-APRUM s'organise. Elle aura lieu à 16:30 le jeudi 24 mars prochain dans la salle I-213 de la Faculté de médecine dentaire du Pavillon principal. On y parlera de placements. Je vous donnerai dans une prochaine lettre les renseignements pertinents, dont notamment, le nom du conférencier et le sujet précis qu'il présentera.

Le Conseil, à sa séance du 11 novembre, a accueilli favorablement une proposition présentée en bonne et due forme par 5 collègues et a décidé de nommer M. Fernand Seguin membre honoraire. Point n'est besoin de vous présenter Fernand Seguin dont la brillante carrière, marquée au coin de l'excellence, a été reconnue internationalement. M. Seguin, en des termes émus, s'est déclaré touché par l'honneur que lui fait l'APRUM.

Je vous rappelle que, suite à l'évaluation actuarielle de la Caisse de retraite, au 31 décembre 1986, le Conseil de l'Université avait pris la décision d'indexer à 3,92% les pensions versées aux membres qui étaient retraités en 1986. J'ai le plaisir de vous informer que, à compter du 1^{er} mars prochain, les pensions des personnes qui y ont droit (voir ci-haut) seront majorées de 3,92%. Au surplus, un chèque de rétroactivité sera versé dont le montant correspondra à l'indexation accordée en date du 1^{er} janvier 1987 et qui sera proportionnel au nombre de mois pendant lesquels les personnes auront été pensionnées en 1986.

Le Comité des candidatures, prévu dans la constitution de l'APRUM, entre en fonction en prévision de la prochaine Assemblée générale qui devrait avoir lieu au tout début du

mois de juin. Le Président du Comité, M. Jean-Paul Lussier, vous envoie, sous ce pli, toutes les informations requises. Il compte sur votre entière collaboration.

Les déjeuners du 3^e jeudi de chaque mois, au restaurant La Lucarne, 1030 rue Laurier ouest, de 12h à 14h continuent d'être très fréquentés. Venez le constater par vous-même. Le Trésorier tient son carnet de reçus en disponibilité pour les collègues qui n'auraient pas encore versé leur cotisation annuelle (20\$).

Au plaisir de vous retrouver.

Recevez, chère Collègue, cher Collègue, mes salutations les plus cordiales.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp